



Le 16 décembre 2022

Déclaration du CCRE en soutien au maire d'Istanbul, Ekrem İmamoğlu

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) a appris avec consternation qu'un tribunal turc a condamné le maire d'Istanbul Ekrem İmamoğlu à plus de deux ans et demi de prison pour avoir insulté des membres du Conseil électoral suprême de Turquie, comme l'a largement rapporté la presse internationale. Nous condamnons avec la plus grande fermeté cette sentence prononcée à l'encontre de notre collègue ainsi que l'interdiction qui lui a été faite d'exercer un mandat politique et qui pourrait conduire à sa destitution. Le maire Imamoğlu est un élu dont les actions ne justifient pas ce verdict répressif et disproportionné.

Le CCRE a suivi de près les événements en Turquie ces dernières années et trouve très inquiétant le traitement inacceptable réservé aux élus locaux. Ces événements n'ont pas leur place dans une société démocratique, et nous demandons instamment au système judiciaire turc de revenir sur cette décision injuste.

Le CCRE soutient les responsables politiques démocratiquement élus dont le mandat légitime découle de leur élection par leurs citoyens. Nous sommes fermement solidaires des dirigeants locaux en Turquie et dans le monde dans leur lutte pour la liberté d'expression et la démocratie locale.

Gunn Marit Helgesen
Conseillère municipale du comté de Vestfold et Telemark (NO)
Présidente du CCRE

